



cress

Chambre Régionale
de l'Économie Sociale
et Solidaire Occitanie



GUIDE DU PARTICIPANT 2018

Conférences
Spectacles
Rencontres

Le mois de l'Économie Sociale et Solidaire

novembre 2018

en occitanie





INTRODUCTION

Coordonné par le réseau des CRESS, le Mois de l'ESS a pour ambition d'accroître la visibilité de l'Economie Sociale et Solidaire à partir d'un ensemble de manifestations organisées pendant le mois de novembre par les acteurs et les partenaires de cette économie. Rassemblés sous un même logo et dans un programme commun, ces événements montrent le poids et la vitalité de l'ESS.

Le Mois de l'ESS a lieu en novembre, dans les régions mais aussi sur l'ensemble du territoire national.

QUI PEUT PARTICIPER AU MOIS DE L'ESS ?

- ◆ Les **entreprises de l'ESS** : associations, coopératives, mutuelles, fondations et entreprises sociales.
- ◆ Les **partenaires publics de l'ESS** : communes, communautés de communes, pays, départements ou régions qui soutiennent ou souhaitent développer une politique d'ESS.
- ◆ Les **partenaires privés** qui ont une politique d'achats responsables, qui travaillent avec l'insertion par l'activité économique ou soutiennent l'ESS peuvent soutenir une initiative ou organiser un événement en partenariat avec les acteurs.



POURQUOI CE GUIDE ?

Chaque année, de nouveaux acteurs et partenaires de l'ESS sont intéressés pour organiser ou co-organiser une manifestation dans le cadre du Mois de l'ESS. Ce guide a pour objectif de vous transmettre les informations nécessaires pour vous inscrire et y participer.



INSCRIRE UNE MANIFESTATION

Vous êtes libre d'organiser la manifestation de votre choix (thème, format, toutefois, les formats de type portes ouvertes, interactifs et/ou festifs [spectacles, forums...]) sont les plus prisés et les manifestations co-organisées ont un meilleur impact pour un investissement moins important.

Quel que soit le thème de la manifestation, nous vous conseillons de faire le lien avec l'ESS, dans l'objectif de permettre aux participants de découvrir ou mieux appréhender l'ESS.

L'inscription des manifestations est **gratuite mais obligatoire**, elle se fait en ligne sur un site dédié : www.lemois-ess.org. Elle est nécessaire pour figurer dans le programme papier régional du Mois de l'ESS.

- 1 Vous **créez un compte** et obtenez un identifiant et un mot de passe
- 2 **Laissez-vous guider** pour l'enregistrement de votre événement.
- 3 La CRESS reçoit, dès l'enregistrement de votre manifestation, un mail d'information et **valide votre manifestation** pour la rendre accessible au public via le portail national.
- 4 A tout moment, vous pouvez **corriger, ajouter des informations**, ou des images sur la page de présentation de votre événement.

L'inscription d'un événement nécessite a minima que le format de l'événement (titre, sujet, date, lieu et contact) soit arrêté avant le **16 septembre 2018** pour figurer sur le programme papier (délai de rigueur pour le travail de maquettage, d'impression et de distribution).

Dépassé ce délai, votre événement ne pourra faire l'objet d'une insertion dans le programme papier régional, mais il figurera sur le site du Mois de l'ESS. Le site national du Mois de l'ESS permettra de visualiser l'ensemble des manifestations en opérant une sélection par date et/ou par territoire, et d'accéder à une présentation de chacune d'entre elles. Des actualités pourront également y être postées et retransmises par newsletter.





ENGAGEMENTS CRESS / ORGANISATEURS

La CRESS s'engage à :

- Mobiliser des acteurs de l'ESS du territoire pour développer le Mois de l'ESS sur l'ensemble de la Région Occitanie.
- Mettre en valeur les événements du Mois de l'ESS auprès des médias régionaux, sur le site cressoccitanie.org, sur la page Facebook du Mois de l'ESS en Occitanie, dans la lettre d'information hebdomadaire de la Cress Occitanie, lors du lancement.
- Réaliser un focus sur le Mois de l'ESS et les événements à venir dans la lettre d'information hebdomadaire de l'ESS en Occitanie.
- Concevoir et distribuer des outils de communication du Mois de l'ESS (affiches, programme régional, bandeaux réseaux sociaux...).
- Venir en appui aux relations presse des différents événements.
- Diffuser le kit de communication aux organisateurs d'événements.
- Réaliser et envoyer le bilan du Mois de l'ESS.

Vos engagements :

- Insérer le logo du Mois de l'ESS sur l'ensemble des outils de communication de votre événement dans le respect de la charte graphique (programme, flyer, affiche, site Internet...).
- Compléter le formulaire d'inscription le plus clairement possible sur le site du mois de l'ESS.
- Faire référence au Mois de l'ESS lors de votre événement et auprès de la presse.
- Inviter vos adhérents, vos partenaires, vos contacts et les inciter à participer aux événements du Mois de l'ESS.
- Répondre au questionnaire d'évaluation pour la réalisation du bilan. Les informations demandées concernent l'impact de votre manifestation (co-organisateurs éventuels, public présent, moyens de communication mobilisés, atteinte des objectifs, couverture média).
- Envoyer à la CRESS les éventuelles retombées presse, dans l'objectif de produire un bilan régional.



COMMUNICATION



► Logo Mois de l'ESS



► Bannière réseaux sociaux



► Signature mail



► Affiche Mois de l'ESS

Le réseau des CRESS met une déclinaison d'outils communs à votre disposition afin de fédérer tous les acteurs de l'ESS autour d'une **campagne événementielle à portée nationale**. Cependant, cette campagne ne peut se substituer à une **campagne de communication de terrain**, nous vous invitons donc à relayer ces différents supports auprès des réseaux professionnels, de vos bénévoles et vos adhérents/ clients.

Une **dotation d'affiches et de programme du Mois de l'ESS 2018 vous sera envoyée début Octobre 2018**. Le programme se présente sous la forme d'un répertoire des événements du Mois classés par département.

Vous recevez également un kit de communication pour communiquer sur votre manifestation (logo du Mois de l'ESS / affiches régionale du Mois de l'ESS / bannière réseaux sociaux et signature mail). **Seul le logo du mois de l'ESS doit figurer sur tout support de communication.**

Les **réseaux sociaux** de la CRESS Occitanie seront parés aux couleurs du Mois de l'ESS et permettront de suivre vos événements quotidiennement. N'hésitez pas à publier sur vos propres comptes des nouvelles relatives à vos manifestations passées ou à venir.

L'utilisation du hashtag **#MoisESS2018** dans vos messages sur les réseaux sociaux vous permettra de partager les actualités relatives à votre manifestation dans les actualités régionales et nationales du Mois. Si vous identifiez la CRESS dans vos publications (**@CRESSOCCITANIE sur Twitter et @cress.occitanie sur Facebook**), nous pourrons relayer vos messages.





PRIX DE L'ESS



Une manifestation nationale de lancement du Mois de l'ESS se déroulera à Paris et récompensera les lauréats nationaux de la 4^{ème} édition des Prix de l'Économie Sociale et Solidaire. L'objectif de ces prix est de promouvoir et valoriser les entreprises de l'ESS, de soutenir et d'accompagner leur développement et d'identifier de nouvelles initiatives sur les territoires.

Cette année quatre Prix seront décernés :

- [Utilité sociale](#)
- [Égalité : Focus 2018 Égalité Femmes-Hommes](#)
- [Transition Écologique](#)
- Coup de Cœur

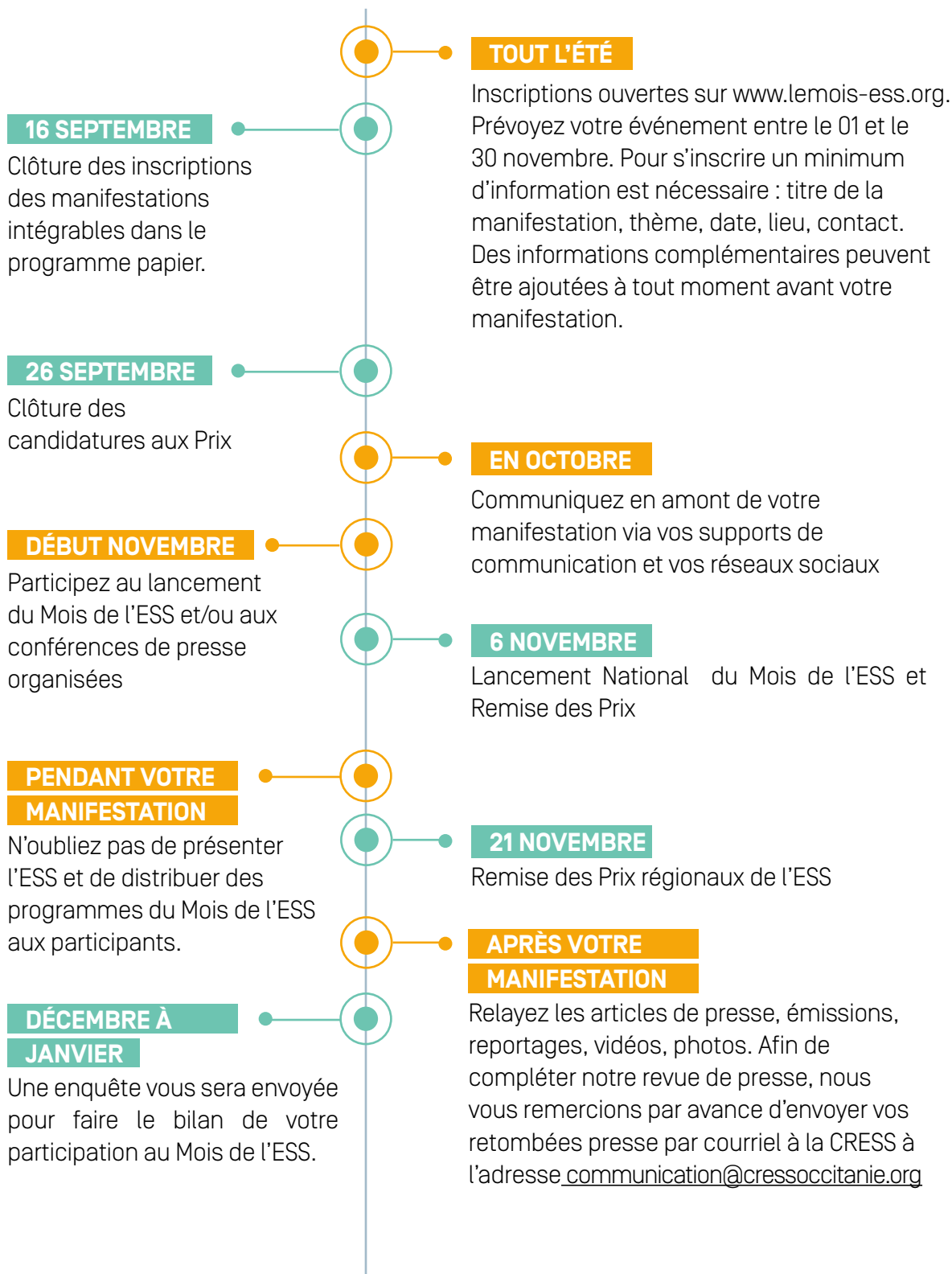
Quatre lauréats (un pour chaque Prix) seront désignés en région. Chacun recevra une récompense, dont une dotation de 1 000 euros pour le Prix régional.

Les lauréats régionaux concourront aux Prix nationaux dans leur catégorie. Chaque lauréat national bénéficiera d'un chèque de 5 000 euros, de la communication du CN CRESS (newsletters, pages web, réseaux sociaux et relations presse), ainsi que d'une vidéo de présentation.

Les entreprises peuvent déposer leur candidature d'ici le 26 septembre au plus tard, sur le site : www.lesprix-ess.org. En Occitanie, la remise des prix aura lieu le 21 novembre 2018 dans le cadre de l'événement «Financements européens et entreprises de l'ESS: des synergies gagnantes».



CALENDRIER





CRESS OCCITANIE

A tout moment l'équipe de la Cress Occitanie se tient à votre disposition :

Chargées de communication / événementiel

Coralie MIRABAIL

coralie.mirabail@cressoccitanie.org
05 62 16 65 54

Camille FOUSSERET

camille.fousseret@cressoccitanie.org
04 67 60 01 89

Siège social : Toulouse - 76 Allée Jean Jaurès
Tél : 05 62 16 65 50

Délégation Générale : Montpellier Immeuble Le Richemont
1047 avenue Villeneuve d'Angoulême
Tél : 04 67 60 20 28

cressoccitanie.org / coventis.org

 [@cress.occitanie](https://www.facebook.com/cressoccitanie)
[@MoisESSOccitanie](https://www.facebook.com/MoisESSOccitanie)

 [@cressoccitanie](https://twitter.com/cressoccitanie)